

**Commune de PFULGRIESHEIM**  
**Séance du 2 octobre 2015**

**Membres présents :**

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. Les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Anne-Laure LEYDET, Michèle MEHN, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH.

**Absent excusé :** M. Jean-Marc HENNIG

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 00.

Le procès-verbal de la séance du 31 août dernier est adopté à l'unanimité.

1. Résultats de la consultation pour la fourniture d'énergie électrique à la salle des fêtes et à l'école élémentaire (tarif jaune)

Pour information, une consultation a été lancée le 27 août 2015 auprès de différents fournisseurs d'énergie pour souscrire de nouveaux contrats en tarif jaune d'une puissance supérieure à 36 kVa (kilovoltampères) à la salle des fêtes et à l'école élémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et pour une durée de 3 ans (cf compte-rendu du 31 août 2015 abondamment détaillé sur la question). Le Maire rapporte à l'assemblée que seul ES Energie Strasbourg, concessionnaire pour la distribution de l'énergie électrique dans la commune, a présenté une proposition qu'il a acceptée dans le cadre de délégation de pouvoir pour passer les marchés en procédure adaptée. Les nouveaux tarifs applicables en 2016 sont sensiblement équivalents aux tarifs réglementés en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015 selon l'estimation suivante :

Points de livraison	kWh consommés en 2014	montant annuel TTC 2014 en tarif jaune	montant estimatif TTC en 2016 (nouveaux tarifs)
<u>Ecole élémentaire</u>	40 140	7 469.66 €	7 581.51 €
<u>Salle des fêtes</u>	101 396	16 118.00 €	15 865.18 €

2. Occupation précaire d'un terrain en zone UBb

La commune a été destinataire le 21 août 2015 d'un courrier de M. Christian ALISON qui souhaite créer un jardin familial sur la partie plantée en vignes de la parcelle communale n° 534 en section 15 située entre la rue d'Offenheim et la rue du Houblon et classée en zone urbaine UBb. D'autres habitants du village exploitent déjà sur ce terrain un petit jardin à leur profit, à titre gratuit, précaire et révocable à tout moment par la commune. M. ALISON pourrait bénéficier des mêmes droits sur la superficie en vignes laissées à l'abandon. Il est convenu d'accorder à l'intéressé une autorisation écrite à titre personnel pour la mise à disposition dans les mêmes conditions.

3. Bail de location d'un terrain communal

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est devenue propriétaire d'un terrain de 13.44 ares situé entre la rue des Prés et le ruisseau l'avenheimer bach, en section 3 parcelle 21, en zone à urbaniser IIAU, par acte notarié du 8 décembre 2013 reçu par Me Rocques Desvallées Notaire à Truchtersheim (cf délibération du 7 juin 2013). Or ce terrain était loué avant son rachat par la commune, par bail verbal, à l'Earl ROTH Claude et la commune s'est engagée à continuer cette location pour courrier du 17 juin 2013. Il convient pour la commune d'établir un contrat de bail à ferme en bonne et due forme de 9 ans à compter du 11 novembre 2015 avec le locataire. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce point, fixe le fermage à 2.34 € par are et autorise le Maire à signer le bail à intervenir.

4. Travaux en cours

Réaménagement de la RD 166 rue de Griesheim et des abords du Collège

M. DURINGER, Adjoint au Maire, explique que les travaux sont en voie d'achèvement. Les arbres situés de part et d'autre de la rue de Griesheim nécessitent un élagage des branches situées en hauteur. M. AFFOLTER fait remarquer que si l'on procède à une coupe d'éclaircissement, les souches devront rester en place dans le talus de la rue de Griesheim pour prévenir les coulées de boues. Il rappelle également que la partie basse du talus vers le carrefour rue Principale devra être consolidée par des bordures hautes assurant la retenue de la terre. Après l'achèvement du chantier, un grillage et un portillon seront mis en place en bordure du jardin entretenu par Mme Odile FUSSLER situé dans l'emprise de la rue de Griesheim également vers le carrefour. M. Bertrand MEYER fait remarquer que l'arrêt de bus est bien positionné à l'embranchement vers la rue des Vignes mais que certains lampadaires sont trop proches des arbres. Liliane BAUER demande que soit posé dans les plus brefs délais un marquage au sol provisoire aux endroits

prévus pour le passage des piétons pour assurer la sécurité des enfants qui sont les plus exposés aux dangers sur le chemin vers le Collège. Toutefois, le trottoir entièrement terminé côté gauche rue de Griesheim en direction du Collège leur permet de se déplacer à pied en toute sécurité. Mme Corinne ZEISSLOFF relève qu'il faudrait également refaire l'enduit ou la peinture sur le passage protégé rue Principale devant le presbytère. Toutefois, le chantier touche à son terme. La pose du revêtement de sol définitif rue de Griesheim sera faite pendant les vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2015.

#### Rénovation du Club House

Les travaux sont quasiment terminés. Il reste à poser les aérothermes dans les vestiaires.

Mme Liliane BAUER propose de faire appel à la Société WUNSCHEL de Châtenois pour restaurer les joints et les brides entre les panneaux de grillage à l'école élémentaire et au city-stade.

#### Reconstruction du mur du cimetière

Les travaux de remise en peinture des grilles existantes de part et d'autre des portails restent à faire. Les nouvelles grilles à fixer sur les parties basses du mur seront livrées d'ici une quinzaine de jours.

### 5. Projet de réaménagement de voirie rue Principale

Le Maire rappelle que le SIVOM la Souffel a présenté en septembre 2014 un projet de réaménagement de voirie, rue Principale à Pfulgriesheim entre la Mairie et les équipements sportifs en direction de Pfettisheim, pour un montant estimé à 540 000 € HT qui n'a pas été retenu, ni inscrit dans l'enveloppe budgétaire des subventions accordées par le Conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire 2015-2017. Le Maire souhaite relancer ce projet et demande l'aval de l'assemblée. Il propose de lancer une consultation pour recruter un bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre de ces travaux et d'engager des discussions sur ce projet avec les services du Conseil départemental de l'unité technique de Wasselonne. Les travaux seraient prévus au cours de l'été 2017. Le Conseil départemental, pour mémoire, s'est engagé à prendre en charge le coût de la bande de roulement, si la commune décide de lancer les travaux de réfection de la voirie. Le Maire estime en outre que la commune a les moyens de financer ce projet. M. DURST propose de faire précéder toute proposition de contrat de maîtrise d'œuvre par une visite sur le terrain.

### 6. Nouvelles activités pédagogiques (NAP)

Madame Liliane BAUER, Adjointe aux affaires scolaires, dresse un premier bilan des NAP organisées pour les enfants de l'école élémentaire depuis la rentrée de septembre 2015 par l'Association « La Cabane des Acacias » pour le compte de la commune. En sa qualité d'élue et de Présidente de l'Association, Mme BAUER reconnaît que le fonctionnement actuel ne peut pas satisfaire les attentes de tous les parents. En effet, les jeux collectifs d'initiation au tennis et au basket prévus jusqu'à la Toussaint avec des intervenants extérieurs se font par petits groupes ce qui fait que tous les enfants ne peuvent pas en bénéficier. En outre, en raison des intempéries, ces activités sportives d'extérieur ont dû être abandonnées à plusieurs reprises. De la même manière, l'atelier de découverte du jeu d'échecs est prévu pour un groupe de huit enfants. Mme BAUER rappelle également que le service de garderie périscolaire assurée par la Cabane des Acacias fonctionne avec des contraintes et des règles de vie collectives auxquelles il n'est pas possible de déroger pour satisfaire tous les intérêts particuliers. Le Maire estime que grâce à l'action de l'Association et de ses bénévoles, qu'il encourage et remercie pour leur dévouement, tous les enfants du village peuvent être accueillis dans des conditions satisfaisantes en garderie du matin et du soir pendant les périodes scolaires. Dans les structures de type accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) gérées par l'ALEF dans les communes du Kochersberg, il y a plus de demande que de places disponibles compte-tenu des normes d'encadrement (1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans). La garderie gérée sur le mode associatif dans la commune offre davantage de flexibilité et de souplesse car elle n'entre pas dans la catégorie des ALSH.

Le Maire présente ensuite le bilan des recettes (fond d'aide de l'Etat) et dépenses (subventions aux associations locales, frais pour diverses fournitures, rémunération des prestations de la Cabane des Acacias) pour l'organisation des NAP sur l'année 2014/2015 qui dégage un solde légèrement positif en faveur de la commune.

A l'appui de ces chiffres, le conseil municipal décide de reconduire le fonctionnement des NAP par convention entre la Commune et l'association « La Cabane des Acacias » pour l'année 2015/2016.

La secrétaire de Mairie fait part d'une demande de M. LEFERE, directeur de l'ALSH « Le Chat Botté » à Dingsheim qui souhaite accueillir, avec l'accord des élus, 50 enfants au lieu de 45 pour la cantine de midi à la salle des fêtes de Pfulgriesheim. Le Maire donne un avis favorable à cette demande

## 7. Déclaration d'intention d'aliéner

Le conseil décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur le bien immobilier de 8.86 ares sis 1 rue de Pâques.

## 8. Divers

Le Maire aborde les points suivants :

- Terrain non bâti dans le lotissement du Levant :  
Le projet de permis de construire est en cours de finalisation selon l'attestation sur l'honneur établie le 23 septembre 2015 par l'architecte des propriétaires.
- Dépôt de restes de viande de mouton découvert à environ 1 km dans la continuité de la rue des Pigeons le vendredi 25 septembre 2015 :  
La société d'équarrissage ATEMAX a facturé à la commune son intervention du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au prix de 100.33 € TTC.
- Entretien des chemins ruraux :  
Suite à la pose de gros concassé sur certains chemins ruraux, un administré fait remarquer par courrier que le chemin menant à l'ancien Lidl depuis la rue des Pigeons est devenu impraticable. Le Maire propose de remettre une couche de concassé plus fin au cours de l'automne afin de le rendre carrossable. Néanmoins, en fonction des conditions climatiques et notamment des intempéries, l'état actuel du chemin devrait s'améliorer par tassement suite aux différents passages des engins agricoles.
- SIVOM la Souffel :  
Le Maire annonce la création d'un groupe de réflexion sur le devenir du syndicat le SIVOM la Souffel en cas de création d'une commune nouvelle entre les communes de Griesheim-sur-Souffel et de Dingsheim.

En séance du comité directeur du 21 septembre dernier, figurait à l'ordre du jour la régularisation des heures effectuées par l'équipe « espaces verts » dans les communes de Pfulgriesheim, de Griesheim-sur-Souffel et de Dingsheim de 2010 à 2013. Pour mémoire, les heures excédentaires effectuées par les agents sivomaux pour le compte de la commune de Pfulgriesheim en 2014 (soit un dépassement de 4 990 €) ont été intégrées dans le calcul de la participation financière due au SIVOM par la commune pour 2015. En ce qui concerne la période antérieure, le Président du SIVOM exige la remise à zéro des compteurs et l'apurement des dettes selon le détail suivant :

Dingsheim	- 1 168 heures	soit un trop versé de 20 615 € à encaisser
Griesheim-sur-Souffel	+ 187 heures	soit une dette de 3 296 € à recouvrir
Pfulgriesheim	+ 981 heures	soit une dette de 17 319 € à recouvrir

Une discussion s'engage à ce sujet qui ne débouche sur aucune décision de principe.

### Transfert de la compétence PLUi à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland

Par arrêté préfectoral du 30 septembre 2015 pris sur la base des délibérations concordantes par les communes membres, la compétence PLUi est intégrée dans les compétences obligatoires de l'intercommunalité (cf compte-rendu 31 août 2015). Le Maire désigne M. Claude AFFOLTER pour le représenter au prochain conseil de communauté du 15 octobre 2015 consacrée aux modalités de collaboration entre l'intercommunalité et les communes membres dans le cadre de la compétence transférée.

### Banque alimentaire : collecte du samedi 28 novembre 2015

La collecte de denrées au profit de la Banque alimentaire du Bas-Rhin est reconduite samedi 28 novembre 2015 de 10 h à 12 h en Mairie. Mmes Liliane BAUER et Marie-Madeleine MARTIN assureront la permanence en Mairie, le conditionnement des dons et leur livraison avant 15 heures au Super U de Truchtersheim, point de regroupement des marchandises.

### TOUR DE TABLE

Mme Liliane BAUER demande que le Maire relance le Directeur de la SIBAR au sujet de l'état de délabrement de l'immeuble du 7 rue de la Colline. Un programme de réhabilitation a été formellement évoqué lors d'une rencontre en Mairie en début d'année 2015 mais ce projet est apparemment au point mort.

Mme BAUER souhaite aussi que la commune diffuse sur le site internet les informations relatives au salon Orienta'TRUCH destiné à l'orientation professionnelles des collégiens et lycéens et qui aura lieu dimanche 15 novembre 2015 de 13 h 30 à 17 h 00 au Trèfle à Truchtersheim.

Le prochain Conseil communautaire des Jeunes (CCJ) est prévu le 9 octobre 2015.

M. Bertrand MEYER, également délégué au SIVOM la Souffel en charge de la réhabilitation de l'ancienne décharge communale, souhaite que le site soit définitivement fermé à la fin de l'année après évacuation des déchets résiduels et replanté avec des essences d'arbres dans les espaces où les plantations n'ont pas pris racine. Pour mémoire, par convention du 15 juin 2009 avec le SIVOM la Souffel, la SA SATER s'est engagée à rendre le site propre et revégétalisé. Il convient de lui rappeler cette obligation par courrier de rappel.

M. Sébastien DURST attire l'attention sur quelques petits travaux de réfection de voirie à faire :

- le remplacement de pavés devant l'agence du Crédit Mutuel,
- la pose d'enrobés sur une surface d'un m<sup>3</sup> à l'entrée du lotissement du Levant,
- l'obturation de nids de poules, rue Principale, devant la Mairie et au rond-point desservant la rue des Bleuets et la rue de Pâques.

Il revient également sur la séance de vaccination du 20 mai 2015 qui s'est déroulée en Mairie en l'absence de participants faute de convocations individuelles. La secrétaire de Mairie reconnaît un dysfonctionnement lié à la charge de travail de saisie informatique du fichier cartonné existant qu'elle n'a pu faire en temps voulu. Après discussions et sous réserve de l'enregistrement du fichier dans les deux mois à venir, il est décidé de prévoir une session de rattrapage sur convocation dûment adressée aux intéressés avant la fin de l'année et d'en fixer la date en accord avec le médecin traitant le Dr Christian MESSNER. Le Maire souhaite en effet que la commune continue à proposer ce service aux administrés sur la base de convocations individuelles. La secrétaire s'y engage pour l'avenir.

M. DURST informe l'assemblée que le Dr Myriam CAGNINA s'est associée avec le Dr Roger BORIE d'Oberhausbergen.

Mme Corinne ZEISSLOFF relève que les abords du point d'apport volontaire au terrain de football sont très souvent jonchés de déchets divers et demande à ce que la commune fasse cesser ces désordres. En outre, elle propose de mettre en place des composteurs. M. AFFOLTER rappelle que ces conteneurs ont vocation à disparaître au moment du démarrage du nouveau service de collecte sélective en porte à porte du papier-carton-plastique dans la commune que la Communauté de Communes va généraliser sur son territoire au 1<sup>er</sup> juillet 2016. M. DURINGER propose de soigner davantage les abords du site par l'aménagement de plates-bandes.

Les opinions concernant la mise en place des bornes d'hygiène canines sont très partagées. Toutefois, aucune doléance n'a été enregistrée en Mairie à ce jour.

Mme Anne-Laure LEYDET déplore le flux de circulation dans la rue de la Citadelle en provenance de la rue Principale et ceci malgré le panneau d'interdiction de tourner à droite. Un courrier sera adressé à la gendarmerie de Truchtersheim pour demander le renforcement des contrôles à l'entrée de la rue de la Citadelle et la verbalisation des contrevenants. Le Maire rappelle que l'interdiction de tourner à droite, depuis la rue Principale est matérialisée aux différentes intersections par des panneaux B2a (panneaux ronds à fond blanc avec un liseré rouge montrant un flèche vers la droite barrée). Toutefois, il convient de mettre en place à l'entrée des rues concernées, rues de la Citadelle et de la Moutarde, un panneau sens interdit codé B1.

Mme Stéphanie MICHEL fait remarquer que le numéro de téléphone indiqué sur le nouveau site internet [www.pflugriesheim.fr](http://www.pflugriesheim.fr) est erroné. Elle demande si un plan de circulation passant par la rue du Heuberg et le lotissement avait été prévu lors de la brocante du dimanche 27 septembre 2015. Il a été joint à l'arrêté pris à cet effet et mis en ligne sur le site internet.

M. Gérard DURINGER annonce la tenue de la commission fleurissement dimanche 4 octobre 2015 à 10 heures en Mairie.

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu le vendredi 6 novembre et le mercredi 2 décembre 2015.

La séance est levée à 11 h 02.

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Emargement</b>
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 <sup>er</sup> Adjoint	
BAUER Liliane	2 <sup>e</sup> Adjoint	
DURINGER Gérard	3 <sup>e</sup> Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	absent excusé
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
LEYDET Anne-Laure	Conseillère municipale	
MEHN Michèle	Conseillère municipale	
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	